

Montréal 

Commission permanente du conseil municipal sur le
développement culturel et la qualité du milieu de vie

Étude publique sur le Bilan 2007
de la Politique de développement culturel 2005-2015
et du premier Rapport d'étape
du Plan d'action 07-17 - Montréal, métropole culturelle

Rapport de consultation et recommandations

Rapport déposé au conseil municipal
Le 27 octobre 2008

Ville de Montréal

Service des affaires corporatives
Direction du greffe
Division du soutien aux commissions et suivi
275 rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

La commission

PRÉSIDENTE

Mme Marie Cinq-Mars
Arrondissement d'Outremont

VICE-PRÉSIDENTE

Mme Michèle D. Biron
Arrondissement de Saint-Laurent

Membres

Mme Isabel Dos Santos
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Mme Carole Du Sault
Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

Mme Eleni Fakotakis
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Mme Catherine Sévigny
Arrondissement de Ville-Marie

M. Karim Boulos
Arrondissement de Ville-Marie

M. Vincenzo Cesari
Arrondissement de LaSalle

Montréal, le 27 octobre 2008

Monsieur Marcel Parent
Président du conseil
Hôtel de ville de Montréal

Monsieur,

Conformément au *Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal* (06-009), nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie, le rapport de l'étude publique tenue le 18 juin 2008 sur le bilan culturel 2007 de la Ville de Montréal et les recommandations de la commission adoptées le 10 septembre 2008.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

« ORIGINAL SIGNÉ »

Marie Cinq-Mars
Présidente

« ORIGINAL SIGNÉ »

Edwige Noza
Secrétaire recherchiste

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Introduction | 4 |
| Le Bilan culturel 2007..... | 5 |
| Le contexte..... | 5 |
| Le Bilan | 5 |
| Le Rapport d'étape..... | 7 |
| Les interventions du public..... | 10 |
| Les ateliers d'artistes et d'artisans | 10 |
| Le soutien aux pôles culturels | 10 |
| La médiation culturelle | 11 |
| L'accessibilité universelle | 11 |
| Les autres interventions | 11 |
| Les recommandations de la commission | 12 |
| Annexe I | |
| Liste des personnes et organismes ayant présenté des opinions .. | 15 |
| Annexe II | |
| Liste des personnes et organismes ayant déposé un mémoire..... | 16 |

INTRODUCTION

La commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie a tenu une consultation publique le 18 juin 2008 sur le bilan 2007 de la Politique de développement culturel 2005-2015 et sur le premier rapport d'étape du Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle. Cette consultation a été réalisée avec la collaboration du Service du développement culturel, la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle (SDCQMVDE).

Lors de cette séance publique, monsieur Jean-Robert Choquet, directeur du développement culturel, a présenté l'état d'avancement des divers engagements énoncés à la Politique ainsi que les nombreux projets entrepris dans les premiers six mois de la mise en œuvre du Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle.

Au cours de cette séance publique, la commission a reçu les mémoires des citoyens et des organismes.

Après avoir entendu les commentaires des participants, la commission a formulé ses recommandations qui ont été adoptées en assemblée publique le 10 septembre 2008. Ces recommandations sont adressées au conseil municipal.

LE PROCESSUS D'ÉTUDE PUBLIQUE

Le 4 juin 2008, soit 14 jours précédant la tenue de l'assemblée publique, un avis, précisant l'horaire et les modalités de participation, a paru dans deux grands quotidiens montréalais, un francophone et un anglophone. L'assemblée a également été annoncée au moyen d'un affichage dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement et sur le site Internet des commissions du conseil. De plus, une invitation a été expédiée par courrier électronique à environ 500 individus et organismes susceptibles d'être intéressés par le sujet et, enfin, un communiqué de presse a été transmis à tous les médias.

Plus de 40 citoyennes et citoyens ont participé à la séance publique et 10 d'entre eux se sont adressés à la commission. Au terme de cette étude publique, 4 mémoires ont été déposés.

La commission a consacré deux séances de travail afin de préparer les assemblées publiques, d'analyser les interventions et de formuler ses recommandations. La commission a pu compter sur la collaboration du SDCQMVDE tout au long du processus.

Le Bilan culturel 2007

Le contexte

En 2005, après une série de consultation menée par l'Office de consultation publique de Montréal, la Ville de Montréal s'est dotée d'une *Politique de développement culturel*. Ce document intitulé: *Montréal, métropole culturelle* énonce les engagements pris en matière culturelle par la Ville sur un horizon de dix ans.

Cette année marquait donc le dépôt du deuxième bilan depuis son adoption. Le bilan présenté à la commission faisait état de l'avancement de chacun des engagements énoncés dans la *Politique*.

L'année 2007 a été marquée par un événement rassembleur sans précédent : *Le rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle*. Pendant deux jours, nombreux partenaires du milieu des arts et de la culture, des intervenants des milieux des affaires, communautaires et gouvernementaux ont échangé sur les moyens à mettre en place pour améliorer l'accès à la culture, pour obtenir un meilleur financement de la culture, pour enrichir la qualité culturelle du cadre de vie, pour promouvoir le rayonnement de Montréal au Canada et à l'étranger et pour fournir à Montréal les moyens d'une métropole culturelle.

Le rendez-vous novembre 2007 c'est la concertation entre cinq grands partenaires, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Culture Montréal et bien entendu la Ville de Montréal. À l'issue de ces deux jours de réflexions et d'échanges, un Plan d'action 2007-2017 a été élaboré et un comité de pilotage a été formé afin d'en assurer le suivi.

Ainsi, à compter de l'année 2008, les partenaires déposeront un bilan du Plan d'action 2007-2017 et les suivis se rapportant à la *Politique de développement culturel* seront intégrés à ce document.

Le Bilan de la Politique de développement culturel

La Politique s'articule autour de trois grands enjeux pour lesquels y sont rattachés des positionnements souhaités.

| Enjeux | Positionnement souhaité |
|--|---|
| 1 ^{er} enjeu : la démocratisation culturelle | Ville de savoir et de culture |
| 2 ^e enjeu : le soutien aux arts et à la culture | Métropole culturelle de création |
| 3 ^e enjeu : la qualité culturelle du cadre de vie | Ville marquée par la qualité de l'intervention culturelle |

La Politique culturelle adoptée en 2005 comporte 38 engagements. Et, le deuxième bilan fait état de l'ensemble des réalisations pour chacun des engagements. Toutefois, lors de l'assemblée publique, l'accent a été mis sur certaines réalisations que nous reprendrons.

Les trois premiers engagements de la Politique se rapportent au dialogue des cultures. Dans ce volet, on assiste à la réalisation de la restauration du mat totemique Kwakwaka'wakw (Kwakiutl), lequel a été légué lors de l'Expo 67 et est situé au Parc Jean-Drapeau. Également en 2007, l'entente de partenariat entre la Ville de Montréal et l'organisme *Montréal, arts interculturels* (MAI) oeuvrant à la promotion des pratiques artistiques interculturelles a été bonifiée. L'année 2007 fût marquée par le 40^e anniversaire de l'Expo internationale de Montréal et plusieurs activités ont été organisées pour souligner cet événement. Quelques réalisations ponctuent la dernière année dans les volets de la diversité des cultures, patrimoine commun de l'humanité, l'agenda 21 de la culture et la culture, au cœur du rayonnement international de Montréal.

Dans le cadre du premier enjeu : La démocratisation culturelle, on compte les réalisations suivantes : la réalisation d'un colloque sur la médiation *Les Rencontres sur la médiation culturelle*; la mise en ligne du nouveau portail Internet incluant des sections pour chacun des arrondissements; le concours Biblioclip; le programme de rénovation-agrandissement-construction (RAC) entériné par une entente de 125 M\$ avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF); le nouveau nom donné au réseau municipal, soit Accès culture et le dévoilement d'une nouvelle signature graphique; la remise du Prix Paul-Buissonneau au Théâtre Aphasique; l'agrandissement du Musée des Beaux-Arts de Montréal grâce à l'appui financier des gouvernements du Québec et du Canada et des dons privés (Fondation Marc Bougie); la reconnaissance du musée Pointe-à-Callière comme musée national et le dévoilement de son projet

d'agrandissement; l'annonce du nouveau Planétarium Rio Tinto Alcan de Montréal et l'ouverture de la Vitrine culturelle de Montréal, un endroit où les citoyens peuvent obtenir des renseignements sur les événements culturels à Montréal et comprenant un guichet pour la vente de billets.

Quant au deuxième enjeu : Le soutien aux arts et à la culture, les réalisations ont porté sur la sortie de deux documents de référence sur les arts numériques; la modification de la *Charte de la Ville de Montréal* reconnaissant l'autonomie juridique du Conseil des arts de Montréal et la responsabilité du conseil d'agglomération face à ses orientations; l'augmentation de la contribution annuelle de la Ville de Montréal au Conseil des arts en fonction de la hausse du coût de la vie ; la mise en ligne et la présentation du site Internet du Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal; la réalisation de deux études sectorielles (théâtre anglophone et danse) ; le lancement du projet *Chat des artistes* par la CDEC Plateau-Mont-Royal-Centre-Sud et l'appui financier de l'arrondissement de Ville-Marie au projet.

Finalement, dans le cadre du troisième enjeu du bilan : La qualité culturelle du cadre de vie, on note les réalisations suivantes : la mise en œuvre de l'initiative *L'art public dans les arrondissements*; la réalisation de la première journée Portes Ouvertes Design Montréal; la réalisation de l'Atelier de design urbain UNESCO « *Imaginer la place d'Armes* ». Concernant le Quartier des spectacles, le Partenariat poursuit la mise en œuvre du Plan lumière sur les lieux de diffusion grâce à l'entente avec la Ville et l'annonce d'un investissement de 120 M\$ de la part de la Ville de Montréal, des gouvernements du Québec et du Canada pour l'aménagement du secteur de la Place des arts; le maire devient le responsable de la Culture, du Patrimoine et du Design au comité exécutif; la réalisation du *Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle*; l'adoption du Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle.

Les nombreuses réalisations de la dernière année témoignent de l'effervescence de Montréal dans le domaine de la culture et le *Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle* est venu marquer la fin de l'année et donner le ton pour les dix prochaines années par l'adoption du Plan d'action 2007-2017.

Le Rapport d'étape des six premiers mois du Plan d'action 2007-2017

C'est lors du Rendez-vous novembre 2007 que le Plan d'action a été élaboré,

fruit d'échanges entre les intervenants ayant à cœur le développement culturel de Montréal. Ce plan d'action est conçu à partir de la Politique et en concrétise les engagements, non seulement par les gouvernements et la Ville, mais également par les milieux de la culture et des affaires qui se sont engagés résolument à œuvrer pour la métropole culturelle.¹

De là, s'est formé un comité de pilotage réunissant, entre autres, des représentants des cinq partenaires du Plan d'action 07-17 qui aura pour mission d'assurer un suivi de la réalisation du Plan. Ainsi, le 23 mai 2008, soit six mois suivant la tenue du *Rendez-vous*, déjà plusieurs démarches sont entamées et en cours de réalisation à l'intérieur des cinq grandes orientations énoncées dans le Plan :

Orientation 1 : Améliorer l'accès à la culture

Orientation 2 : Investir dans les arts et la culture

Orientation 3 : Enrichir la qualité culturelle du cadre de vie

Orientation 4 : Favoriser le rayonnement de Montréal au Canada et à l'étranger

Orientation 5 : Fournir à Montréal les moyens d'une métropole culturelle.

Dans le cadre de la première orientation : améliorer l'accès à la culture, on note qu'une aide annuelle de 10 M\$ provenant de la Ville et du MCCCCF pour les trois prochaines années sera versée pour le rattrapage et la mise à niveau de bibliothèques publiques de Montréal; à cette somme s'ajoutera 2,5 M\$ provenant des arrondissements, en plus de l'aide accordée pour l'acquisition de documents. À la fin du mois d'avril 2008, une nouvelle bibliothèque a ouvert ses portes dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Il en sera de même pour l'arrondissement de Ville-Marie à l'automne 2008, soit la bibliothèque du Père-Ambroise. Toujours dans le domaine des bibliothèques, une annonce a été faite pour la construction d'une nouvelle bibliothèque dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. D'autres réalisations dans le secteur de la médiation culturelle, du réseau municipal de diffusion culturelle et pour les musées ont également été annoncées.

Dans le cadre de la deuxième orientation : Investir dans les arts et la culture, on dénombre, l'indexation du budget du Conseil des arts de Montréal, l'inauguration des nouveaux aménagements du Conservatoire de musique de Montréal, l'annonce de la construction d'une résidence pour l'École nationale

¹ Rapport d'étape, Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle, 23 mai 2008, p. 2.

de cirque, l'entente triennale de développement entre la Ville de Montréal avec trois festivals, visant à octroyer une contribution financière de 1,2 M\$ par la Ville de Montréal. D'autres réalisations sont à noter dans les volets créativité numérique et les équipements culturels.

Dans le cadre de la troisième orientation : Enrichir la qualité culturelle du cadre de vie, on recense plusieurs réalisations portant sur le Quartier des spectacles, telles que le début des travaux d'aménagement de la Place du Quartier des spectacles, l'investissement de 40 M\$ de la part de la Ville de Montréal, du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada pour un total de 120 M\$ pour la réalisation des aménagements du secteur de la Place des arts, la démolition d'un édifice situé à l'angle de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent faisant place à l'édifice qui abritera les bureaux de la Vitrine culturelle. D'autres réalisations concernant le patrimoine, l'art public et le design sont également à noter.

Pour ce qui est de la quatrième orientation : favoriser le rayonnement de Montréal au Canada et à l'étranger, on compte les réalisations suivantes, soit le début des travaux d'élaboration d'un plan stratégique et d'un plan d'action afin de favoriser un développement structuré du tourisme culturel, en partenariat avec Tourisme Montréal, le MCCCCF et la Ville et la tenue prochaine d'un colloque sur le Tourisme culturel en milieu urbain.

Finalement, dans le cadre de la cinquième orientation : fournir à Montréal, les moyens d'une métropole culturelle, on prend acte du maintien du comité de pilotage et l'élargissement de ce comité à trois nouveaux membres du milieu des affaires. Également, on note le renouvellement de l'Entente sur le développement culturel entre la Ville et le MCCCCF pour la période 2008-2011.

Le Plan d'action 07-17 en est seulement à sa première année mais déjà plusieurs actions sont en cours de réalisation, ce qui laisse entrevoir la richesse culturelle de Montréal pour les années à venir.

Les interventions du public

Au cours de l'assemblée publique, dix personnes sont intervenues et quatre mémoires ont été déposés.

D'entrée de jeu, les intervenants soulignent le travail remarquable réalisé depuis l'adoption du premier bilan en 2005 ainsi que les réalisations suite au *Rendez-vous novembre 2007*.

Les ateliers d'artistes et d'artisans

Quatre intervenants se sont adressés à la commission sur le sujet. Tous s'entendent sur l'urgence d'agir. Certains ont évoqué la flambée des prix des loyers, s'expliquant par l'arrivée, entre autres dans le quartier Mile-End, d'entreprises de multimédia, ce qui aurait pour effet de créer un exode des artistes occupant des ateliers. Les intervenants appellent à la consolidation des ateliers d'artistes en favorisant l'accès à la propriété conformément à l'engagement 27 de la *Politique de développement culturel*. Un intervenant a également soulevé la nécessité d'un recensement des artistes pour obtenir un meilleur portrait et un financement accru pour sécuriser les bâtiments abritant les ateliers d'artistes.

Le soutien aux pôles culturels

Dans la même foulée que les ateliers d'artistes, un intervenant demande la mise en place de la stratégie de soutien aux pôles culturels annoncée dans la *Politique de développement culturel* à l'engagement 30. D'autres ont évoqué l'importance de maintenir les ateliers d'artistes déjà existants dans leur milieu. À ce sujet, la Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) Centre-Sud/Plateau Mont-Royal fait les recommandations suivantes à la commission :

« La CDEC recommande que soit mis en œuvre le point 3.7 du Plan d'action 2007-2017 Montréal métropole culturelle pour soutenir le développement de pôles culturels sur l'ensemble du territoire et que les secteurs regroupant une forte concentration de producteurs culturels soient priorisés au même titre que les zones touristiques et de diffusion. »

« La CDEC recommande que soient reconnus les secteurs Parthenais et St-viateur Est comme pôles culturels et que l'on

soutienne leur développement et leur mise en valeur. »³

La médiation culturelle

Un intervenant a abordé la question de la médiation culturelle. Il soulève la nécessité de donner l'accès à des activités culturelles mais encore plus de permettre une réelle participation à des projets culturels à des citoyens qui en sont exclus pour des raisons de pauvreté, de sous-scolarisation, d'âge ou d'origine. ⁴ Ainsi, une recommandation est formulée pour un renforcement du soutien aux initiatives en médiation culturelle par des organismes à l'œuvre dans les quartiers.

L'accessibilité universelle

Une intervenante a soulevé la notion d'accessibilité universelle et souhaiterait voir ce principe se refléter plus fortement dans le bilan déposé à la commission. Elle rappelle les axes d'intervention dont la Ville de Montréal s'est dotée lors de la consultation publique sur le sujet en 2006. Elle souligne la fragilité des acquis et appelle à une plus grande vigilance notamment pour les axes visant les communications municipales, l'accessibilité architecturale et l'accès aux programmes et services.

Les autres interventions

La présidente du *Conseil des arts de Montréal* a fait l'annonce d'un nouveau programme de parrainage fiscal qui vise à favoriser la contribution du secteur privé au financement des organismes artistiques professionnels ainsi que la sortie d'un nouveau répertoire de la diversité artistique de Montréal. D'autres interventions ont porté sur la mise en service de la ligne Info-Atelier, le renforcement des petits festival et les droits d'exposition pour les artistes professionnels.

À la suite des interventions des citoyens, la commission a procédé à l'analyse des commentaires et a émis les huit recommandations qui suivent.

³ Mémoire de la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, p.8-9.

⁴ Mémoire de Culture Montréal, p.2.

Les recommandations de la commission

La commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie,

REMERCIE les répondants de la Direction du développement culturel et des bibliothèques au Service du développement culturel, la qualité du milieu de vie et la diversité ethnoculturelle, pour le soutien apporté lors des séances publiques et de travail;

REMERCIE les citoyens et organismes qui ont fait part de leurs commentaires, suggestions et recommandations soumis à la commission tout au long du processus de l'étude publique;

RECONNAÎT formellement l'importance du rôle de la culture dans le développement économique et social ainsi que dans le rayonnement international de Montréal;

RECONNAÎT l'importance du rôle joué par le Conseil des arts de Montréal en matière de diversité culturelle;

RECONNAÎT que les artistes sont des acteurs importants du renouveau des quartiers.

ATTENDU que la culture est un puissant moteur de développement social et économique;

ATTENDU que le conseil municipal a adopté à l'unanimité, le 29 août 2005, une politique de développement culturel intitulée *Montréal, métropole culturelle*;

ATTENDU que la Ville de Montréal précise par cette Politique que la culture est une composante majeure de son image de marque et de son rayonnement international;

ATTENDU que la Ville précise par cette Politique que les élus s'engagent à assumer le leadership et la promotion de l'action montréalaise en développement culturel, notamment auprès de leurs homologues siégeant à l'Assemblée Nationale et à la Chambre des Communes;

ATTENDU que le conseil municipal a adopté une politique du patrimoine en mai 2005;

ATTENDU l'adoption de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités* par le conseil de la Ville de Montréal le 20 juin 2005 et des principes et valeurs reconnus à l'article 9 :

« *La culture est au coeur de l'identité, de l'histoire et de la cohésion sociale de Montréal. Elle est un moteur essentiel de son développement et de son dynamisme.* »; et les engagements prévus à l'article 20, alinéa c, par lequel la Ville de Montréal s'engage à : «*promouvoir la création*»;

ATTENDU le dépôt du Bilan 2005-2006 de mise en œuvre de la Politique de développement culturel;

ATTENDU la très grande richesse qu'apportent les artistes à la vie culturelle de Montréal et la volonté de la Ville de retenir ses artistes sur son territoire;

ATTENDU que Montréal a été désignée par l'Alliance globale pour la diversité culturelle *Montréal, Ville UNESCO de design* en mai 2006;

ATTENDU que le comité de pilotage, composé du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec, de Culture Montréal, de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et de la Ville de Montréal, a élaboré le *Plan d'action 2007-2017* soumis lors du *Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle*;

ATTENDU le *Plan d'action 2007-2017*, entériné par tous les participants du *Rendez-vous novembre 2007*, vise à faire de Montréal une métropole culturelle internationale du XXI^e siècle en misant sur la créativité, l'originalité, l'accessibilité et la diversité;

ET FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES AU CONSEIL MUNICIPAL :

R-1

Que la Ville de Montréal poursuive activement la mise en œuvre et le suivi de toutes les mesures contenues dans le *Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle*;

R-2

Que la Ville de Montréal, tant par ses arrondissements que ses services centraux, demeure attentive aux besoins des personnes handicapées, notamment en matière d'accessibilité aux immeubles municipaux, aux

activités culturelles ou dans les aménagements urbains, tel le Quartier des spectacles;

R-3

Que la Ville de Montréal poursuive son soutien au Conseil des arts de Montréal;

R-4

Que la Ville de Montréal appuie le maintien et le développement d'espaces de création, particulièrement dans les quartiers centraux sensibles à l'augmentation des valeurs foncières;

R-5

Que la Ville de Montréal soit attentive aux propositions qui émaneront du groupe de travail initié entre autres, par Culture Montréal sur les ateliers d'artistes en vue notamment de l'élaboration d'un cadre d'intervention;

R-6

Que la Ville de Montréal et ses arrondissements reconnaissent et valorisent l'inclusion et la promotion de la diversité artistique et culturelle à sa juste valeur;

R-7

Que la Ville de Montréal promeuve la visibilité et encourage l'excellence en design et en architecture à Montréal, entre autres en généralisant la pratique des « charrettes » et des concours locaux et internationaux.

R-8

Que la Ville de Montréal poursuive le soutien aux arrondissements et aux organismes culturels professionnels pour leurs initiatives en médiation culturelle visant à rendre plus accessibles les arts et la culture aux citoyens.

ANNEXE I

LISTE DES INTERVENANTS ET ORGANISMES AYANT PRÉSENTÉ DES OPINIONS

Séance du 18 juin 2008

M. Pierre Richard, Culture Montréal

Mmes Louise Roy et Danielle Sauvage, Conseil des arts de Montréal

Mmes Isabelle Anguita, Groupe La Fabrique et Marie-Hélène Parent, Comité des citoyens du Mile-End

Mme Louise Hodder, CDEC Centre-Sud – Plateau Mont-Royal

Mme Marie-Anne Raulet, Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM)

M. Serge Marchetta

Mme Cécile L'Anglais

Mme Monique Lefebvre, Altergo

ANNEXE II

LISTE DES PERSONNES ET ORGANISMES AYANT DÉPOSÉ UN MÉMOIRE

Culture Montréal et Regroupement économique et social du Sud-Ouest
Comité des citoyens du Mile-end
CDEC Centre-Sud – Plateau Mont-Royal
Geltman, Harold, citoyen

Ce rapport peut être consulté sur la page Internet des commissions à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions, de même qu'à la Direction du greffe, bureau R-134 à l'Hôtel de ville. Pour toute demande d'information sur ce rapport, on peut communiquer avec la Division du soutien aux commissions et suivi au 514 872-3770, ou par courriel, à l'adresse : commissions@ville.montreal.qc.ca